

# La CF pour les autistes: à prendre ou à laisser ?

## Une étude exploratoire (extraits)

Etude parue dans la revue de Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence 2000 ; 48 :  
269-75

**S. Hannick**, psychologue, chercheur sous contrat à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education à l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve (Belgique).

**S. Passone** Professeur de psychologie clinique à l'Université catholique de Louvain et à l'Université de Mons-Hainaut, (Belgique).

**J. Day** Professeur de psychologie du développement à l'Université catholique de Louvain (Belgique).

Dans l'étude que nous relatons ici<sup>1</sup>, nous envisageons l'apport de la « communication facilitée » appliquée aux personnes autistes. Sa pratique, récente en milieu francophone, est en effet de plus en plus répandue (A-M. Vexiau, 1996, V. Barbier, 1995). De ce fait, elle mérite des investigations rigoureuses tant pour ses apports réels à la condition des autistes - la dimension pragmatique - que pour l'éclairage éventuel qu'elle est susceptible de nous offrir concernant la question complexe des mécanismes pathogènes constituant ce trouble - dimension théorique (P. Mazet & S. Lebovici, 1990). Certes, le chemin peut encore être long avant de disposer de faits de recherche fiables quant au rapport entre l'autisme et cette méthode.

### La méthode dite de « communication facilitée » (C.F.)

Cette méthode est particulièrement controversée, bien que peu étudiée (S. Lebovici & B. Golse, 1997). La C.F. peut être décrite comme un

<sup>1</sup> S. Hannick. (1998). «Je ne parlais pas». Evaluation de l'impact de la communication facilitée sur l'anxiété et les comportements-problèmes des personnes autistes. Mémoire de licence non publié. Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve (Belgique).

moyen alternatif d'expression pour les personnes incapables de parler ou dont le langage est très limité et fort perturbé. Pour Biklen, la C.F. est « *un moyen par lequel beaucoup de personnes avec des difficultés de langage majeures tapent ou désignent du doigt des lettres sur un tableau alphabétique ou sur un appareil dactylographique pour transmettre leurs pensées* ». A l'aide d'un partenaire, le « facilitant », qui lui soutient la main en isolant l'index, la personne autiste parviendrait à taper sur un clavier d'ordinateur, à s'exprimer par écrit, à transcrire ses pensées, révélant ainsi des capacités insoupçonnées par l'entourage. Un contact corporel est donc nécessaire, tout au moins dans un premier temps, pour atteindre ce niveau de communication par des mots écrits. Dès lors, un certain nombre d'études se sont déjà penchées sur le phénomène d'influence pour tenter de déterminer si le message communicationnel provient du facilitant ou du « facilité » afin de trancher sur la validité de la méthode mais elles aboutissent à des résultats contradictoires (rapport de l'Andem, 1994).

Notre recherche comporte deux parties. Dans la première, nous avons choisi d'évaluer les effets éventuels de cette méthode en utilisant comme

paramètre de mise en évidence celui des expressions symptomatiques de l'anxiété chez l'autiste. Des « comportements-problèmes » typiques du fonctionnement autistique comme le retrait-repli de la relation inter-personnelle, les stéréotypies, les crises d'agitation, l'automutilation, le recours à des objets autistiques, l'écholalie et d'autres rituels signalent un état d'angoisse spécifique (F. Tustin, 1977, D. Houzel, 1985). Par le biais de trois hypothèses, il s'agit de vérifier si les possibilités de communication offertes par la C.F. induisent une baisse des angoisses des enfants, adolescents et adultes autistes et donc la diminution de leur recours à ces « comportements-problèmes » ; et ce de manière d'autant plus nette que la période de pratique de la C.F. est longue.

La seconde partie de la recherche est consacrée plus spécifiquement à l'appropriation du geste de facilitation. Dans la même optique, elle fait varier les paramètres de l'âge et de la durée et vise à vérifier si le geste de facilitation améliore les capacités de désignation et d'expression des personnes autistes.

### Méthodologie Echantillon

Tous les facilitants figurant sur la liste octroyée par l'association « *Ta*

*main pour parler* »<sup>2</sup>, donc reconnus en France ont été contactés par téléphone. Les autres facilitateurs réquisitionnés pour cette étude empirique sont des professionnels qui ont suivi en Belgique la formation à la C.F. de V. Barbier organisée par le SEPTis<sup>3</sup> en novembre 1996. Au total 21 facilitateurs<sup>4</sup> formés dont 16 Françaises ont accepté de participer à la recherche initialement pour 124 sujets. Vu les nombreuses difficultés liées au diagnostic d'autisme, les sujets retenus pour cette étude sont ceux pour lesquels ce diagnostic a été formulé par des spécialistes, sur base de critères que nous ignorons. Il ne nous a pas été possible d'assister à une séance de C.F. pour chacun des sujets, néanmoins ceux rencontrés (22) semblaient entrer dans les critères de l'autisme. Finalement, 78 autistes de 3 à 43 ans dont 55 masculins et 23 féminins et ayant bénéficié d'au moins sept séances de C.F. entrent dans l'étude. L'échantillon a été trichotomisé à deux reprises selon deux facteurs : l'âge et la durée de pratique de la C.F. Une répartition a ensuite été réalisée dans le total de questionnaires reçus en fonction de l'équivalence la plus précise possible du nombre de séances de C.F. et de mois de pratique, ce qui est fondamental pour autoriser des comparaisons valables. Trois groupes de 26 sujets ont alors été constitués. Le premier était constitué de tous ceux qui pratiquaient la C.F. depuis moins de six mois et

avaient bénéficié de 7 à 20 séances<sup>5</sup>. Le deuxième groupe comprenait les sujets utilisant la méthode depuis six mois à un an et demi totalisant entre 21 et 50 séances. Le troisième groupe représentait tous ceux qui exerçaient la C.F. depuis plus d'un an et demi.

### Influence de la C.F. sur l'anxiété Instrument de mesure

Nous avons élaboré un questionnaire portant sur les comportements de la personne autiste et l'avons adressé aux parents et aux professionnels pratiquant la C.F. Ceux-ci devaient évaluer la fréquence (jamais, rarement, plusieurs fois par semaine ou plusieurs fois par jour) des sept «comportements-problèmes» suivants : le retrait autistique, les crises, les stéréotypies, l'automutilation, les objets autistiques, les rituels, l'écholalie et l'anxiété. Ainsi par exemple la question sur le retrait autistique était exprimée de la manière suivante : la personne s'isole dans son coin sans s'intéresser à ce qui se passe autour d'elle : 0 jamais - 0 rarement - 0 plusieurs fois par semaine - 0 plusieurs fois par jour. L'efficacité de la C.F. est mesurée par l'application à deux reprises de ce questionnaire : une première fois avant la mise en place de la pratique de cette méthode et une seconde après une période d'essai de quelques mois, et donc après un certain nombre de séances de C.F. avec la personne autiste. Il nous a paru intéressant de donner la liberté aux professionnels et aux parents d'agrémenter leurs réponses par des exemples permettant d'une part de relativiser ou préciser la situation et

d'autre part de vérifier que nous parlions bien de la même réalité. Nous examinerons également si l'évaluation de la fréquence des comportements inadéquats des personnes autistes est sensiblement la même selon qu'elle est réalisée par les parents ou les facilitateurs.

### Résultats et discussion

Après avoir vérifié la consistance interne du questionnaire ainsi que le lien des sept comportements identifiés comme caractéristiques de l'autisme avec l'anxiété, ce qui nous semblait constituer un préliminaire méthodologique essentiel, nous nous sommes donc intéressés à quatre questions de recherche.

Dans la première, les résultats laissent apparaître, de manière statistiquement significative, une diminution de l'anxiété se traduisant par une fréquence moindre des sept «comportements-problèmes». Le fait que ces observations sont valables tant selon l'évaluation des parents que selon celle des facilitateurs montre que les progrès se généralisent à la vie quotidienne et ne paraissent donc pas pouvoir être attribués uniquement à la relation privilégiée entre la personne autiste et un adulte à savoir le facilitant qui s'occupe exclusivement d'elle lors des séances.

Ce qui ressort empiriquement soulève la question suivante : la C.F. pratiquée très précocement chez de jeunes enfants autistes permettrait-elle d'éviter l'apparition de ces symptômes ? Dès lors, pourrait-on considérer que ces troubles adviennent à la suite des difficultés de communication ?

La deuxième question de recherche visait donc à investiguer si l'impact de la C.F. différait selon la catégorie d'âge du facilité, c'est-à-dire selon qu'il est un enfant, un adolescent ou un adulte. Si des modifications survenaient, nous nous attendions à ce qu'elles soient plus nombreuses

<sup>2</sup> Association française pour la promotion de la C.F. présidée par A-M. Vexiau.

<sup>3</sup> Service d'Education Permanente pour Travailleurs et Intervenants Sociaux (Belgique).

<sup>4</sup> Une variable qu'il n'a pas été possible de contrôler est le sexe du facilitant. Il semblerait en effet que jusqu'à présent très peu d'hommes soient formés à la C.F.

<sup>5</sup> La fluctuation du nombre de séances est due à la variabilité du temps réellement consacré à la CF au cours d'une séance.

dans la catégorie des enfants dans la mesure où, comme le souligne D. Houzel, l'enfant n'est pas encore engagé trop loin « *dans les impasses créées par ses mécanismes de défense autistiques qui font obstacle à son développement psychique* ». Dans la même ligne, P. Howling estime aussi que chez les autistes, l'acquisition de nouvelles compétences communicationnelles s'amenuise nettement à l'âge adulte. Au vu des résultats, il apparaît que les progrès entre le pré-test et le post-test ne dépendent de l'âge pour aucun comportement excepté l'automutilation qui selon les parents semble moins diminuer chez les adolescents. A propos de progrès éventuellement limités par l'âge, B. Sellin<sup>6</sup> écrit : « *une grande joie m'emplit car visiblement à l'encontre des théories classiques sur l'autisme selon lesquelles l'évolution n'est plus possible(...)* ». L'idée issue de la neuro-psychologie suivant laquelle la plasticité cérébrale permettrait d'espérer des changements jusqu'à l'âge adulte mérite d'être approfondie. La troisième question de recherche consistait à vérifier si la durée de pratique de la C.F. influençait la diminution des «comportements-problèmes». Les résultats statistiques montrent que ni pour les parents, ni pour les facilitateurs, le progrès total ne dépend de la durée de pratique de la C.F. Cette observation de modifications cliniques, même sur une courte période avec un nombre relativement restreint de séances, est relativement étonnante dans la mesure où une tendance à l'immuabilité clinique des personnes autistes et spécialement des adolescents, au cours de leur évolution est généralement rapportée dans la littérature.

---

<sup>6</sup> Jeune autiste allemand apparu dans plusieurs émissions télévisées consacrées à la C.F.

En ce qui concerne la question de la durée, il serait également judicieux d'examiner ce qui se passe à long terme. Il est par exemple envisageable que les progrès comportementaux et la diminution de l'anxiété demeurent aussi longtemps que la C.F. est pratiquée. Cela implique-t-il qu'en cas de suppression de celle-ci, une régression automatique s'observe chez la personne autiste ? Par ailleurs, la C.F. pratiquée pendant plusieurs années entraîne-t-elle encore des modifications positives ou peut-elle être source de stagnation, voire de recul dans la maîtrise des comportements et de l'anxiété ? En effet, l'individu autiste aurait conscience de sa situation, des décalages entre ce que l'on attend de lui et ce qu'il est capable de réaliser. Dans ce cas, comment parvient-il à assumer le fait que les difficultés spécifiquement liées à l'autisme persisteront quoi qu'il advienne ? La C.F. n'est-elle pas génératrice de désillusions chez la personne autiste comme dans l'entourage ? Toutes ces questions et les réflexions qui en découlent incitent à la prudence face à l'ampleur de ces conclusions. Le but de la quatrième question de recherche était de cerner si les évaluations des parents et des facilitateurs se recoupaient dans leurs estimations. En d'autres mots, nous voulions connaître la fidélité inter-juges qui est l'une des conditions principales de l'objectivité de l'analyse. Globalement, les corrélations inter-juges sont élevées. Cette concordance entre les facilitateurs et les parents implique que logiquement les modifications comportementales sont observées dans les deux contextes, c'est-à-dire lors des séances de C.F. et dans le milieu familial. Il est dès lors possible d'accorder une plus grande crédibilité aux questionnaires.

Nos appréhensions quant à une éventuelle divergence d'opinions entre les évaluateurs à propos de la fréquence des comportements ne se sont pas vérifiées. Les progrès se sont apparemment généralisés dans la vie quotidienne et se sont avérés suffisamment significatifs pour que les parents puissent sortir de leurs « défenses », de leur représentation figée à propos de leur enfant et ne pas être entravés dans la reconnaissance d'une quelconque évolution. En outre, les modifications comportementales observées ne sont vraisemblablement pas dues à une implication trop fervente des professionnels dans la méthode qui aurait complètement déformé leur regard.

### Geste de facilitation Instrument de mesure

Le deuxième outil d'évaluation servait d'indice pour évaluer les capacités du sujet d'une part avec le geste de facilitation, et d'autre part sans ce soutien de la main. Il s'agissait d'un test dans lequel le facilitant devait, à chacune des questions, cocher « oui » si la personne autiste était capable de l'effectuer, et « non » si elle ne l'était pas, et ce pour les deux conditions : avec et sans le geste de facilitation. Les différents intitulés<sup>7</sup> étaient les suivants, dans l'ordre: désignation de couleurs, de formes géométriques, d'images, de dessins stylisés, reconnaissance du mot écrit identique au modèle, du mot écrit correspondant au dessin, reconnaissance écrite d'un mot énoncé verbalement, reconnaissance d'un mot écrit (parmi 3) défini oralement, désignation d'images pour exprimer un choix ou des émotions ou "oui" ou "non" (de manière adéquate) en réponse à des questions orales, transcription de mots épelés, dictés,

---

<sup>7</sup> dont la plupart des items sont repris de l'évaluation qu'effectue systématiquement A-M. Vexiau pour chacun de ses patients.

désignation de réponses à choix multiples, réponses écrites à des questions précises, conversations ouvertes.

Dans la continuité des questions de recherche relatives aux «comportements-problèmes» des personnes autistes, le but est de vérifier au moyen de ces tests si :

- une différence est réellement significative entre les items réussis sans le geste et ceux avec le geste de facilitation,
- l'âge influence le nombre de réponses positives des sujets aux tests tant avec le geste de facilitation que sans. En d'autres termes, si la CF privilégie une certaine tranche de la population au détriment d'autres, la durée est déterminante dans la capacité à effectuer les actes requis c'est-à-dire si le score de réponses correctes dépend du temps de pratique de la CF.

### Résultats et discussion

La première question de recherche montre que le geste de facilitation augmente de manière statistiquement significative les capacités de désignation et d'expression écrite des personnes autistes des trois groupes d'âge et des trois groupes de durée. Au vu de ces résultats, nous osons considérer que le geste de facilitation est utile puisqu'il permet à la personne d'accomplir des tâches qu'elle n'est souvent pas en mesure de réaliser sans lui. Il est évident que cette question de recherche pouvait sembler superflue étant entendu que les soutiens moteur et émotionnel qu'implique le geste constituent un pré-supposé et surtout la raison d'être de la C.F. Cette première étape nous a cependant paru intéressante à contrôler avant d'aller plus loin.

La deuxième question de recherche voulait examiner si l'âge pouvait avoir une influence sur la capacité à répondre positivement à la C.F. Sans qu'il y ait un effet significatif de l'âge

sur les performances des sujets, une tendance se manifeste en faveur des enfants. Comme nous l'avons déjà constaté au niveau des questionnaires, il n'y aurait pas d'âge privilégié pour la C.F., que ce soit pour une meilleure évolution des comportements avec diminution de l'anxiété ou pour la réceptivité à la méthode.

La troisième question de recherche consistait à analyser si la durée de pratique de la C.F. était déterminante dans la capacité à effectuer les items. Étonnamment, les résultats montrent que la durée n'a pas d'incidence notable sur le nombre de réponses correctes des sujets. Il n'est donc pas nécessaire de pratiquer longtemps la C.F. pour obtenir la totalité de bonnes réponses. Cette rapidité des résultats suscite aussi de nombreux doutes et questions. En effet, il est très déroutant de se rendre compte que les bénéfices peuvent être identiques après six séances ou après plusieurs mois voire des années de pratique. Dans le même temps, ces observations aux tests sont explicables dans la logique de la C.F. En effet, les personnes autistes sont supposées posséder ces compétences à l'état latent et le geste facilite simplement leur émergence, leur expression. Les partisans de la C.F. justifient ce succès rapide par le fait que les personnes autistes vivraient la C.F. comme une libération. «Taper» ne s'apparenterait pas à un quelconque apprentissage. Dans cette optique, il est justifiable que le temps n'exerce aucune influence sur les performances.

### CONCLUSION

Après avoir vérifié que les différents comportements des personnes autistes sont liés à l'anxiété, nous constatons que deux de nos quatre questions de recherche sont confirmées. S'il apparaît qu'il est possible de se fier aux évaluations

des parents et des professionnels et que la C.F. semble favoriser une diminution des «comportements-problèmes» (le retrait, les crises, les stéréotypies, l'automutilation, l'attachement aux objets autistiques, les rituels, l'écholalie) et de l'anxiété, le manque d'influence de l'âge et du temps de pratique de la C.F. sur ces progrès soulève de nombreuses questions. Parmi celles-ci, la soi-disant tendance à l'immuabilité clinique des personnes autistes n'est pas la moindre. En outre, l'activité de symbolisation décelée par le biais de la C.F. remet en cause des conceptions largement répandues sur le système de pensée des autistes. Quant au geste de facilitation, il s'avère nécessaire de manière significative pour quasiment tous les sujets. Curieusement, les performances réalisées sont également indépendantes de l'âge et de la durée.

Parallèlement, alors que cet outil de communication est normalement dépourvu de prétentions curatives, il engendre différents changements positifs chez ses utilisateurs autistes. Ces transformations se situent aux niveaux émotionnel, «communicationnel», comportemental, cognitif et physiologique. L'apparition du langage chez plusieurs d'entre eux soulève notamment la question du lien entre la parole et l'écriture. Même si un impact thérapeutique positif de la C.F. sur l'évolution clinique de l'autisme est imaginable, une très grande prudence s'impose et n'autorise pas de véritables assertions dans l'état actuel des connaissances à ce propos.

Par ailleurs, la problématique du regard de l'entourage tant parental que professionnel sur la personne autiste ne doit pas être négligée dans nos interprétations. Elle va jusqu'à poser la question de savoir si ce changement de regard ainsi que la relation individuelle privilégiée ne

constitueraient pas la plus grande source des modifications comportementales des autistes.

Enfin, il est surprenant de constater que, même si certains évaluateurs restent nuancés, aucun n'estime que la C.F. est complètement indépendante des différents progrès réalisés par la personne autiste.

Nous nous permettons de rappeler le caractère exploratoire de cette recherche. Les résultats de notre étude sont à resituer dans le cadre de notre échantillon limité à 78 sujets autistes. Il serait intéressant que d'autres études se penchent sur l'impact de cette méthode sur les « comportements-problèmes » des personnes autistes ainsi que sur leurs capacités communicationnelles. En outre, pour confirmer ces résultats et les élargir à l'ensemble de la population handicapée, il serait également judicieux d'investiguer l'incidence de la C.F. sur des personnes atteintes d'autres types de handicaps. Dans leur pratique professionnelle, certains facilitateurs rapportent plus de « succès » avec les autistes, mais également « une plus grande fatigue » après les séances. Les mécanismes sont-ils identiques ? Comment expliquer d'éventuelles divergences ? Pour quel type de population la C.F. serait-elle le plus efficace ? Dans un autre ordre d'idées, le sexe du facilitateur et celui du facilité ont-ils une importance<sup>8</sup> ? N'existe-t-il pas un risque de séduction favorisé par le toucher ? Par ailleurs, une analyse inter-facilitateurs montrerait-elle des différences au niveau du contenu des écrits, de la fréquence d'apparition de certaines phrases ? En outre, une analyse des thèmes abordés, de leur logique permettrait sans doute de mieux cerner la personnalité des autistes, de détecter les difficultés

liées à ce trouble qui persistent par exemple dans leur compréhension de notre monde ou encore d'identifier plus précisément les sources de leurs angoisses.

Actuellement, quels que soient les a priori positifs ou négatifs, il n'est pas possible de trancher sur la validité de la C.F. Il est certain que cette méthode est troublante et bouleversera de nombreuses idées couramment répandues sur l'autisme si elle est un jour validée. La question de l'intégration d'autistes dans des classes traditionnelles pourra par exemple se poser également. Néanmoins la C.F. doit demeurer un outil de communication alternatif ; elle ne sera pas une solution universelle et inconditionnelle et n'effacera pas tout ce qui existe dans ce domaine. Rester à l'écoute de tous les moyens de communication est de toutes façons fondamental.

L'essentiel pour l'instant est surtout de ne pas se cantonner à une approche, ce qui serait complètement réducteur au vu de la réalité complexe de l'autisme. Par rapport à la C.F. dont le fonctionnement n'entre pas encore dans nos grilles théoriques, un travail de chercheurs pluridisciplinaires serait nécessaire dans lequel neurologues, linguistes, psychiatres, psychologues, physiciens s'associeraient et supplanteraient les dissensions au profit d'un dialogue constructif et d'une recherche rigoureuse.

---

Texte intégral, références et correspondance à :  
Sophie Hannick  
71, rue de Messancy, 6790 Aubange,  
Belgique

---

<sup>8</sup> Ce que nous ne pouvions pas vérifier dans notre échantillon.